

ANTECONTRACTUL – STUDIU TEORETIC ȘI PRACTIC. CORELAȚIILE CU SISTEMUL PUBLICITĂȚII IMOBILIARE

Author : Ioan SABĂU-POP*

Author: Gabriel NIȚĂ**

***Abstract:** L'étude de la promesse nécessite l'analyse de ses conditions de validité de fond et de forme qui sont celles de la vente même. Les effets de la promesse ne se consomment pas un ictu; si la promesse n'est pas exécutée, les effets perdurent quelque temps jusque ce qu'ils s'éteignent par mutus disensus, par la prescription extinctive ou par caducité. La violation de la promesse par l'aliénation du bien qui a formé son objet à un tiers attire des sanctions différents, en fonction de bon ou mauvais fois du tiers acquéreur. Le refus de signer l'acte authentique promis ne peut pas que soit suivi d'une arrêt judiciaire tenant lieu d'acte authentique que si cet acte a été érigé par la volonté des contractants en simple instrument probatoire.*

***Keywords:** Avant-contrat, Promesse, Instrument Probatoire, Publication immobilière.*

***JEL Classification:** K23*

* Dr., Associate Professor, "Petru Maior" University of Târgu-Mureș, Faculty of Economics, Law and Administrative Science, Romania. Lawyer, Mureș Bar Association.

** Master Student at the "Petru Maior" University of Târgu-Mureș, "Public Administration Management" Master Study, Romania.